



APPEL A LA CREATION

REGLEMENT

CRITERES D'ATTRIBUTION

CCPMC

ZA « Le Vay du Soleil »

70230 MONTBOZON

Tél : 03 84 92 30 45

conseil.developpement@ccpmc.fr

EXPOSE DES MOTIFS

Les événements et actions culturels, sportifs, associatifs et autres, exercent sur le développement local un impact non seulement culturel et social, mais aussi économique important.

Ces événements et actions ont besoin d'être accompagnés surtout qu'ils sont particulièrement impactés par la crise liée au COVID-19.

Dans ce contexte, la CCPMC intervient pour soutenir des actions et des événements qui pourront avoir lieu sur son territoire pour maintenir et renforcer la vie sociale, culturelle et économique.

Description de l'intervention

NATURE

Subvention

MONTANT DE FINANCEMENT

- 50 % du fonctionnement et d'investissement, plafonnée à 500 €
- L'aide minimale est de 300 €

Les dossiers sont étudiés dans la limite des crédits budgétaires de l'année et par ordre d'arrivée à la CCPMC.

La même action ne peut faire l'objet de deux financements de la CCPMC.

Il est possible de cumuler les aides au titre du présent règlement avec d'autres dispositifs nationaux, régionaux et départementaux.

BENEFICIAIRES

Pas de restrictions (Associations, comités de fêtes, ACCA, Communes, ...).

CRITERES D'ELIGIBILITE

L'Évènement aidé doit répondre aux critères suivants :

- Un événement même habituel proposant une animation supplémentaire.
- Rayonnement et intérêt communautaire, ou à minima inter- villages.
- L'évènement doit être ouvert à tous types de public.
- Doit être réalisé dans le périmètre communautaire.

DEPENSES ELIGIBLES

En investissement

- L'acquisition de matériels (tables, chaises, tentes pliantes, bancs, poubelles, etc.)

En fonctionnement

Exemple : Les frais de communication, d'organisation (location de locaux et de matériels incluant coûts d'installation et de démontage), Les frais sanitaires liés à la COVID 19, Les frais d'assurance, de sécurité et de gardiennage, les rémunérations de groupes ou artistes, etc.

PROCEDURE

Les demandes devront être déposées au plus tard le 15 octobre 2021.

Le projet doit être réalisé et engagé avant le 31 décembre 2021.

Les demandes seront adressées à :

Madame la Présidente de la Communauté des Communes Pays de Montbozon et du Chanois

ZA « Le Vay du Soleil »

70230 MONTBOZON

Ou adresse mail de dépôt : conseil.developpement@ccpmc.fr

Communication

Lors de l'événement, il est important de mentionner le partenariat avec la CCPMC (logo, banderoles, kakemonos...).

DISPOSITIONS DIVERSES

Ce règlement d'intervention est valide jusqu'au 31 décembre 2021



APPEL A LA CREATION

DEMANDE DE SUBVENTION

Demandeur :

Siège social :

Statut :

SIRET :

Personne chargée du dossier de subvention

Nom et prénom :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

Pièces A joindre

- Courrier de demande de subvention
- Description de l'action
- Budget Prévisionnel de l'action
- RIB
- Attestation de récupération ou non récupération de TVA

Toute demande incomplète ne sera pas examinée.

Fait à....., le

Signature de représentant légal

Nom de l'organisme

BUDGET PREVISIONNEL

Année civile 2021

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<u>ACHATS</u>		<u>PRODUITS</u>	
Alimentation		Cotisations	
Combustibles /carburant		Recettes de manifestations	
Eau-gaz-électricité			
Produits d'entretien			
Petit équipement		<u>SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
Fournitures administratives		Etat	
Fournitures pour activité		Conseil régional	
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>		Conseil général	
Location de matériel		Communes (préciser)	
Location de locaux			
Travaux d'entretien /réparation		CCPMC	
Assurances			
Documentation			
Frais bancaires		CAF	
<u>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u>		MSA	
Personnel ext à l'organisme		DDCSPP (Jeunesse et Sports)	
Publicité – information		Fédération sportive	
Transport pour activité		Comité d'entreprise	
Déplacement personnel		Dons	
Frais postaux			
Frais télécommunication		Autres	
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>			
Salaire			
Charges sociales			
Frais de formation			
<u>AUTRES CHARGES</u>			
Amortissement			
TOTAL		TOTAL	

Fait à

le signature de demandeur.....